

L'ASSOCIATION CANADIENNE  
DES TECHNOLOGUES EN  
RADIATION MÉDICALE

ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2020

**L'ASSOCIATION CANADIENNE DES TECHNOLOGUES  
EN RADIATION MÉDICALE**

**TABLE DES MATIÈRES**

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	3
État de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
L'Association canadienne des technologues en radiation médicale

### *Opinion*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'Association canadienne des technologues en radiation médicale (l'« Association »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2020, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'Association au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### *Fondement de l'opinion*

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'Association conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### *Autre point*

Les états financiers de l'Association pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 2 mars 2020.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'Association ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'Association.

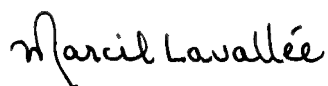
### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'Association;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'Association à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 2 mars 2021

# L'ASSOCIATION CANADIENNE DES TECHNOLOGUES EN RADIATION MÉDICALE

## ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

3

	Budget (note 3)	2020	2019
<b>REVENUS</b>			
Cotisations des membres	2 238 000 \$	2 224 628 \$	2 256 144 \$
Agrément	986 000	915 340	980 345
Formation professionnelle continue	818 545	873 607	861 065
Assurance responsabilité professionnelle	265 400	280 516	285 380
Transfert de fonds de BCAMRT	-	273 438	-
Subvention salariale d'urgence du Canada	-	180 346	-
Placements	50 000	78 957	99 205
Frais administratifs et divers	41 750	33 018	33 743
Commandites	25 000	31 300	54 461
Publications et publicité	21 000	13 215	19 505
Congrès annuel et autres événements	248 341	1 220	177 773
	<b>4 694 036</b>	<b>4 905 585</b>	<b>4 767 621</b>
<b>DÉPENSES</b>			
Services aux membres			
- Assurance responsabilité professionnelle	265 400	279 139	285 083
- Marketing et services généraux	26 500	22 145	65 720
- Programme de bourses et prix	49 501	16 900	29 267
Défense d'intérêts et communications			
- Publications	235 505	217 797	228 616
- Semaine des TRM	58 000	104 203	68 048
- Défense d'intérêts et promotion	63 850	21 173	45 391
Éducation			
- Préparation et administration des examens	216 150	230 351	208 789
- Préparation et mise à jour des cours	204 489	191 165	186 112
- Comités d'agrément	136 881	87 005	126 300
- Futur de l'éducation des TRM	100 000	78 737	29 136
- Comité de la formation professionnelle continue	23 608	12 737	22 091
- Comité consultatif sur l'éducation	29 670	2 575	18 001
Liaison externe	101 095	62 155	136 727
Congrès annuel et autres événements	245 624	54 776	192 554
Gouvernance	97 367	21 156	93 473
Pratiques professionnelles	103 307	2 954	102 558
Administration générale			
- Salaires, avantages sociaux et autres dépenses liées au personnel	2 218 939	2 119 815	2 062 905
- Frais de bureau	302 323	325 124	334 107
- Loyer	219 109	215 438	210 473
- Honoraires professionnels	34 024	55 268	49 270
- Amortissement des immobilisations	130 629	140 917	136 594
	<b>4 861 971</b>	<b>4 261 530</b>	<b>4 631 215</b>
<b>EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES</b>	<b>(167 935) \$</b>	<b>644 055 \$</b>	<b>136 406 \$</b>

# ASSOCIATION CANADIENNE DES TECHNOLOGUES EN RADIATION MÉDICALE

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

4

	Affectations internes							2020 Total	2019 Total
	Fonds général	Investi en immobi- lisations	Fonds de réserve	Fonds de profils de compétence	Fonds de réserve BCAMRT	Fonds de prévoyance juridique	Fonds de prévoyance des ressources humaines		
<b>SOLDE AU DÉBUT</b>	<b>551 300 \$</b>	<b>401 704 \$</b>	<b>1 620 453 \$</b>	<b>152 606 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>2 726 063 \$</b>	<b>2 589 657 \$</b>
Excédent des produits sur les charges	751 928	-	-	(107 873)	-	-	-	644 055	136 406
Acquisition d'immobilisations	(60 883)	60 883	-	-	-	-	-	-	-
Amortissement des immobilisations	140 917	(140 917)	-	-	-	-	-	-	-
Affectations internes (Note 8)	(405 938)	-	-	62 500	273 438	40 000	30 000	-	-
<b>SOLDE À LA FIN</b>	<b>977 324 \$</b>	<b>321 670 \$</b>	<b>1 620 453 \$</b>	<b>107 233 \$</b>	<b>273 438 \$</b>	<b>40 000 \$</b>	<b>30 000 \$</b>	<b>3 370 118 \$</b>	<b>2 726 063 \$</b>

# L'ASSOCIATION CANADIENNE DES TECHNOLOGUES EN RADIATION MÉDICALE


## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE


31 DÉCEMBRE 2020

5

	2020	2019
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse	1 625 499 \$	1 528 691 \$
Débiteurs	40 458	164 951
Frais payés d'avance	139 807	166 616
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	2 402 802	1 139 075
	<b>4 208 566</b>	<b>2 999 333</b>
<b>PLACEMENTS (note 4)</b>	<b>844 786</b>	<b>1 525 078</b>
<b>IMMOBILISATIONS (note 5)</b>	<b>321 670</b>	<b>401 704</b>
	<b>1 166 456</b>	<b>1 926 782</b>
	<b>5 375 022 \$</b>	<b>4 926 115 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et frais courus	297 800 \$	330 587 \$
Produits reportés (note 6)	1 572 209	1 745 674
Dû à la Fondation de l'ACTRM (note 9)	76 071	61 439
	<b>1 946 080</b>	<b>2 137 700</b>
<b>INCITATIF À LA LOCATION REPORTÉ (note 7)</b>	<b>58 824</b>	<b>62 352</b>
	<b>2 004 904</b>	<b>2 200 052</b>
<b>ACTIF NET (note 8)</b>		
Fonds général non affecté	977 324	551 300
Affectations internes		
Investi en immobilisations	321 670	401 704
Fonds de réserve	1 620 453	1 620 453
Fonds de profils de compétence	107 233	152 606
Fonds de réserve - BCAMRT	273 438	-
Fonds de prévoyance juridique	40 000	-
Fonds de prévoyance des ressources humaines	30 000	-
	<b>3 370 118</b>	<b>2 726 063</b>
	<b>5 375 022 \$</b>	<b>4 926 115 \$</b>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 \_\_\_\_\_, administrateur

 \_\_\_\_\_, administrateur

# L'ASSOCIATION CANADIENNE DES TECHNOLOGUES EN RADIATION MÉDICALE

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020

6

	2020	2019
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des produits sur les charges	644 055 \$	136 406 \$
<b>Ajustements pour :</b>		
Amortissement des immobilisations	140 917	136 594
Amortissement de l'incitatif à la location reporté	(3 528)	(3 526)
	<b>781 444</b>	<b>269 474</b>
<b>Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :</b>		
Débiteurs	124 493	(67 655)
Frais payés d'avance	26 809	(63 471)
Créditeurs et frais courus	(32 787)	23 707
Produits reportés	(173 465)	5 675
Dû à la Fondation de l'ACTRM	14 632	9 966
	<b>(40 318)</b>	<b>(91 778)</b>
	<b>741 126</b>	<b>177 696</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	(60 883)	(60 829)
Variation nette des placements	(583 435)	528 619
	<b>(644 318)</b>	<b>467 790</b>
<b>AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>		
	<b>96 808</b>	<b>645 486</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>		
	<b>1 528 691</b>	<b>883 205</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>		
	<b>1 625 499 \$</b>	<b>1 528 691 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.



# L'ASSOCIATION CANADIENNE DES TECHNOLOGUES EN RADIATION MÉDICALE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

7

### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Association canadienne des technologues en radiation médicale (l'Association) est l'association nationale et l'organisme de certification pour les professions d'imagerie médicale et radiothérapie au Canada. Ses objectifs comportent trois volets :

- i) Services aux membres : pour servir et soutenir ses membres afin qu'ils puissent fournir aux patients la meilleure qualité d'imagerie médicale et de soins de radiothérapie;
- ii) Défense des intérêts : pour défendre les intérêts des membres et des professions d'imagerie médicale et de radiothérapie au Canada;
- iii) Agrément : pour établir la norme nationale pour l'entrée à la pratique en collaboration avec les parties prenantes.

L'Association est constituée sans capital-actions en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'Association est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonérée d'impôt.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'Association applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

#### Constatation des revenus

Les produits provenant des cotisations des membres, de l'assurance responsabilité professionnelle, de l'agrément, de la formation professionnelle continue, des commandites, du congrès annuel et autres événements, des publications et publicité et autres sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, à condition que le montant à recevoir puisse être raisonnablement estimé et que son recouvrement soit raisonnablement assuré. La subvention salariale d'urgence du Canada et les produits reçus relatifs aux cotisations des membres, à l'assurance responsabilité professionnelle et à l'agrément qui se rapportent à un exercice ultérieur sont reportés et comptabilisés à titre de produits dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les transferts de fonds sont constatés au moment de la réception des fonds et les produits provenant des placements sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

# L'ASSOCIATION CANADIENNE DES TECHNOLOGUES EN RADIATION MÉDICALE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

8

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Services reçus à titre bénévole

L'Association ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers.

### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon les méthodes et les périodes indiquées ci-dessous :

	Méthodes	Périodes
Équipement informatique	Linéaire	3 ans
Logiciels	Linéaire	5 ans
Mobilier et équipement	Dégressif	3 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Linéaire	sur la durée du bail

### Incitatif à la location reporté

L'incitatif à la location reçu par l'organisme est une période sans loyer qui a été reportée et est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée restante du bail, en tant que réduction de la charge de loyer.

### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'Association consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

### Instruments financiers

#### *Évaluation des instruments financiers*

L'Association évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif et des placements désignés à la juste valeur, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

# L'ASSOCIATION CANADIENNE DES TECHNOLOGUES EN RADIATION MÉDICALE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

9

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### **Instruments financiers (suite)**

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus et des montants dus à la Fondation de l'ACTRM.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements.

#### *Dépréciation*

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'Association détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

#### *Coûts de transaction*

L'Association comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

### 3. BUDGET

Les chiffres budgétaires présentés à des fins de comparaison ne sont pas vérifiés et ont été reclassés pour se conformer aux présents états financiers.

# L'ASSOCIATION CANADIENNE DES TECHNOLOGUES EN RADIATION MÉDICALE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

10

### 4. PLACEMENTS

	2020	2019
Compte d'épargne à intérêt élevé	1 403 377 \$	99 986 \$
Obligations d'État et d'entreprises, 2,75 % à 2,78 %, échéant entre avril 2021 et mars 2023	864 967	1 585 443
Certificats de placement garantis, 2,29 % à 2,70 %, échéant entre septembre 2021 et avril 2024	958 337	958 792
Actions canadiennes et américaines	20 907	19 932
	<b>3 247 588</b>	<b>2 664 153</b>
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<b>2 402 802</b>	<b>1 139 075</b>
	<b>844 786 \$</b>	<b>1 525 078 \$</b>

### 5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2020	2019
Équipement informatique	193 986 \$	167 041 \$	26 945 \$	19 873 \$
Logiciels	766 447	621 973	144 474	196 851
Mobilier et équipement	148 091	105 233	42 858	53 573
Matériel de bureau	92 695	91 307	1 388	1 652
Améliorations locatives	268 334	162 329	106 005	129 755
	<b>1 469 553 \$</b>	<b>1 147 883 \$</b>	<b>321 670 \$</b>	<b>401 704 \$</b>

### 6. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés se détaillent comme suit :

	2020	2019
Cotisations des membres	1 088 113 \$	1 228 852 \$
Primes d'assurance responsabilité professionnelle	132 851	149 302
Frais d'examen d'agrément et frais liés à la formation professionnelle continue	324 295	314 870
Autres	26 950	52 650
	<b>1 572 209 \$</b>	<b>1 745 674 \$</b>

# L'ASSOCIATION CANADIENNE DES TECHNOLOGUES EN RADIATION MÉDICALE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

11

### 7. INCITATIF À LA LOCATION REPORTÉ

L'Association a reçu un loyer de base et des frais de fonctionnement gratuits en échange de la signature d'un bail jusqu'au 20 avril 2026. L'incitatif à la location reporté se détaille comme suit :

	2020	2019
Incitatif au bail total - loyer et frais de fonctionnement gratuits	83 961 \$	83 961 \$
Amortissement cumulé	(25 135)	(21 609)
Solde à la fin	58 826 \$	62 352 \$

### 8. AFFECTATIONS INTERNES

Les affectations internes se composent des éléments suivants :

#### Investi en immobilisations

Le Fonds investi en immobilisations indique la partie de l'actif net qui n'est pas disponible à être utilisé, puisqu'il a été investi en immobilisations.

#### Fonds de réserve

Le Fonds de réserve a pour objet de s'assurer que l'Association dispose de liquidités suffisantes pour subvenir à des événements majeurs prévus et imprévus, tels que la liquidation de l'Association ou des dépenses d'exploitation extraordinaires. La politique du Fonds de réserve exige que le solde du Fonds soit maintenu à 35 % de la moyenne des budgets opérationnels des trois exercices précédents.

#### Fonds de profils de compétence

Le Fonds de profils de compétence a pour objet de s'assurer que l'Association dispose des fonds nécessaires pour mettre à jour et valider les profils de compétence de la profession, ce qui prend place tous les cinq ans. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé un transfert de 62 500 \$ provenant du Fonds général.

#### Fonds de réserve - BCAMRT

L'objectif du Fonds, créé suite à la dissolution de la BCAMRT, est de fournir des avantages aux membres de la Colombie-Britannique. Le Fonds sera utilisé pour maintenir les cotisations des membres à 60 \$ par année pendant 3 ans (de 2018 à 2020), après quoi les fonds restants seront utilisés de manière responsable et à la discrétion de l'ACTRM, en offrant, par exemple, une réduction des coûts d'accès à la formation professionnelle continue, des subventions de recherche et d'éducation, des campagnes de promotion spéciales et des événements éducatifs spéciaux.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé un transfert d'un montant de 273 438 \$ provenant du Fonds général.

# L'ASSOCIATION CANADIENNE DES TECHNOLOGUES EN RADIATION MÉDICALE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

12

### 8. AFFECTATIONS INTERNES (suite)

#### Fonds de prévoyance juridique

Le Fonds de prévoyance juridique a pour objet de s'assurer que l'Association dispose d'une défense juridique contre d'éventuels problèmes tels que la surveillance à distance de l'examen de l'agrément. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé un transfert d'un montant de 40 000 \$ provenant du Fonds général.

#### Fonds de prévoyance des ressources humaines

Le Fonds de prévoyance des ressources humaines a pour objet de s'assurer que l'Association est en mesure de faire face à des dépenses imprévues liées aux ressources humaines, telles que les indemnités de départ, sans affecter les budgets de fonctionnement et la capacité de l'Association à réaliser son travail. Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a approuvé un transfert d'un montant de 30 000 \$ provenant du Fonds général.

### 9. TRANSACTIONS ENTRE APPARENTÉS

La Fondation de l'ACTRM (la Fondation) a été créée en 1987 par quatre membres de l'ACTRM en soutien des activités qui favorisent et font progresser la profession de technologue en radiation médicale et ceux et celles qui pratiquent la profession. La Fondation est un organisme de bienfaisance qui recueille des fonds dans le but de soutenir :

- i) Les technologues et étudiants en radiation médicale suivant des programmes éducatifs;
- ii) Des personnes qualifiées désirant poursuivre une formation professionnelle continue;
- iii) Des personnes qualifiées désirant faire progresser la profession de technologue en radiation médicale à l'échelle nationale et internationale, par le biais de la recherche, de la consultation ou de l'aide directe.

Les placements détenus par l'Association et la Fondation sont combinés afin de réaliser le meilleur taux de rendement possible conformément à leurs politiques d'investissement. Le montant d'intérêt alloué à la Fondation au cours de l'exercice a été de 2 053 \$ (2019 : 1 768 \$). L'Association et la Fondation sont apparentées en vertu d'objectifs et de direction en commun. De plus, certains membres du conseil de l'Association siègent au conseil de la Fondation.

Ces transactions ont lieu dans le cours normal des activités et sont inscrites à leurs valeurs d'échange, qui sont les valeurs sur lesquelles s'entendent les parties.

# L'ASSOCIATION CANADIENNE DES TECHNOLOGUES EN RADIATION MÉDICALE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

13

---

### 10. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'Association sont liés aux comptes débiteurs. L'Association consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

De plus, l'Association évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. L'Association établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. L'Association n'est exposée à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'une quelconque contrepartie.

#### Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des devises. Au 31 décembre 2020, les actifs comprennent des soldes d'encaisse et de placements d'un montant respectif de 1 456 \$ et de 16 416 \$ (2019 : 833 \$ et 15 249 \$) en dollars américains, qui ont été convertis en dollars canadiens.

#### Risque de marché

Les placements dans des instruments financiers placent l'Association face à des risques liés au marché. Ces risques proviennent notamment des variations dans les taux d'intérêt et de leur degré de volatilité. Il y a également des risques qui proviennent du danger éventuel qu'une des parties engagées par rapport à un instrument financier ne puisse faire face à ses obligations.

Il y a concentration de risque lorsqu'une part importante du portefeuille est investie dans des titres présentant des caractéristiques similaires ou soumis à des conditions économiques, politiques et autres similaires. L'Association a établi une politique d'investissement formalisée afin d'atténuer ce risque.

### 11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

L'Association administre un régime de prestations à cotisations déterminées destiné à l'intention de la majorité de ses employés. Ce régime de retraite exige que l'Association contribue 5 % du salaire des employés à leurs régimes enregistrés d'épargne-retraite. Les salaires, avantages sociaux et autres dépenses liées au personnel incluent un montant de 84 530 \$ (2019 : 77 935 \$) de contributions payées dans le cadre du régime de prestations à cotisations déterminées.

# L'ASSOCIATION CANADIENNE DES TECHNOLOGUES EN RADIATION MÉDICALE

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 DÉCEMBRE 2020

14

---

### 12. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'Association en vertu de baux totalisent 1 340 845 \$ et les versements à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

2021	247 080 \$
2022	249 440 \$
2023	249 735 \$
2024	250 035 \$
2025	250 345 \$
Autres	94 210 \$

L'Association a également conclu une entente de services pour le développement et l'administration des examens. Le versement minimum à effectuer au cours du prochain exercice est de 101 175 \$.

### 13. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice courant.